

## Processus d'inscription Secondaire 1 Année scolaire 2025 - 2026

- La famille remplit et envoie à l'école la première partie du formulaire d'inscription (2 pages disponibles sur le site internet) et les photocopies des deux derniers bulletins scolaires.
- II. Après examen de ce formulaire et des bulletins scolaires, un rendez-vous est fixé entre la direction de l'école, l'élève et sa famille.
- III. Un stage de 2 jours minimum à LIA peut être demandé par l'école.
- IV. L'élève présente sa motivation de rejoindre le secondaire LIA par une lettre ou projet créatif équivalent.
- V. L'école valide ou non la demande des parents et de l'élève, envoie le contrat financier et les autres documents relatifs à l'inscription.
- VI. La famille confirme l'inscription en renvoyant les documents ci-dessous signés des deux parents :
  - La seconde partie du formulaire d'inscription LIA (une page)
  - Le règlement scolaire LIA signé
  - Le contrat financier LIA signé

## Ainsi que:

Un justificatif d'identité de l'enfant et du responsable légal

Les autres documents ci-dessous sont à fournir le plus rapidement possible avant la rentrée scolaire :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile et accident délivrée par votre compagnie d'assurance
- Les photocopies du carnet de vaccination

## Accompagnés des formulaires LIA suivants :

- Les deux questionnaires médicaux LIA remplis (un par la famille, l'autre par le médecin)
- Le formulaire LIA relatif au droit à l'image
- VII. L'inscription n'est définitive qu'après paiement de l'intégralité des frais d'inscription de 400 CHF (ces frais sont offerts pour toute inscription ferme avant le 31 mars 2025) \*, des frais de papeterie et manuels (150 CHF), ainsi que d'une avance sur l'écolage du premier trimestre d'un montant de 850 CHF.

Si les parents décident d'annuler l'inscription, cette somme totale reste acquise à Léman International Academy.

En cas d'inscription pendant l'année scolaire, le montant intégral du trimestre en cours doit être payé avant l'entrée en classe.

VIII. L'école confirme l'inscription par courrier.

\*RÉDUCTION POUR INSCRIPTION ANTICIPÉE: Si le premier dépôt relatif à l'inscription est effectué *avant le 31 mars* **2025**, les frais d'inscription de 400.00 CHF sont offerts. *Voir le contrat financier pour les modalités*.